

**SYNTHESE DE L'ATELIER PARTICIPATIF / 17 OCTOBRE 2019 /
REAMENAGEMENT ET OPTIMISATION DU PORT / BOUZIGUES**

Sommaire

Volet 1 	Rappel de la démarche des ateliers.....	4
1	Objectif de l'atelier.....	4
2	Participation	4
3	Principes d'organisation et règles du jeu	4
4	Déroulement	5
Volet 2 	Synthèse de l'atelier.....	6
1	1 ^{ère} séance de travail : Définition d'actions en réaction au diagnostic.....	6
2	2 ^{ème} séance de travail : Formulation de préconisations pour les usages de l'espace public.....	9
Volet 3 	Bilan de l'atelier.....	12
Volet 4 	Annexes	14
1	1 ^{ère} séance de travail : débat en groupe.....	15
2	1 ^{ère} séance de travail : méga-post-it collectés à l'issue du débat.....	16
3	1 ^{ère} séance de travail : tableau récapitulatif des votes	17
4	2 ^{ème} séance de travail : débat en groupe	17
5	2 ^{ème} séance de travail : plans annotés à l'issue du travail collectif.....	19
6	Liste des participants à l'atelier	Erreur ! Signet non défini.

Volet 1 | Rappel de la démarche des ateliers

Le présent atelier avait pour objectif de réunir tous les acteurs et usagers concernés du territoire pour participer à la réflexion sur la conception d'un projet de valorisation du front d'étang et du port de Bouzigues.

1 | Objectif de l'atelier

L'objectif de cet atelier est de s'accorder sur le diagnostic et de définir ensemble les besoins et orientations nécessaires pour la conception de ce projet.

Objectifs de l'atelier :

- + Présenter et mettre en discussion le diagnostic et les premières intentions d'aménagement des trois places donnant sur le port.
- + Consolider la programmation des espaces publics.
- + Associer et mobiliser les acteurs locaux autour d'un projet partagé.

2 | Participation

L'atelier de concertation a réuni des acteurs du village de Bouzigues : professionnels de l'étang, commerçants, architectes, élus de la commune, services de l'Etat, représentants d'associations... La liste des présents est annexée à la présente synthèse.

L'atelier a joui d'un fort intérêt de la part des acteurs, s'étalant sur l'après-midi (soit de 15h00 à 18h00).

Au total, 26 personnes ont participé à l'atelier. Ils ont fait preuve d'un fort engagement et d'une dynamique positive tout au long de l'atelier, se traduisant par une bonne participation aux groupes de travail, des débats constructifs, et des idées de projets pertinentes qui pourront être approfondies.

3 | Principes d'organisation et règles du jeu

La réussite de l'atelier tient au respect de bases organisationnelles et des règles du jeu garantissant un déroulement constructif des échanges et permettant l'égalité d'accès à la parole pour les participants.

Pour cela, quelques règles ont été détaillées, visant à assurer la cohérence des échanges et des débats pour une restitution optimale :

- + Réunir de façon équitable les acteurs de la commune et les institutionnels agissant sur le territoire communal dans une salle, qu'ils soient décideurs ou personnes publiques extérieures.
- + Intégrer la diversité des connaissances et attentes, leurs complémentarités et discordances.
- + S'engager dans un processus de co-construction de projet collectif.

- + Les participants travaillent au sein de groupes à composition variable et autoorganisée.
- + L'animateur joue le rôle d'instigateur et accompagne les discussions.
- + Les rapporteurs des groupes de travail s'assurent de garantir la pleine restitution des éléments identifiés collectivement comme enjeux et les attentes avancés au cours des échanges du groupe de travail.
- + L'atelier s'inscrit dans un processus de recherche de solutions et n'est pas un lieu de décision. Les décisions seront prises selon les règles démocratiques et institutionnelles en vigueur.

Il a été également signalé quelques règles du jeu pour les séances de travail en groupe, qui parfois relèvent du bon sens, mais qui méritent d'être réexpliquées :

- + Toute opinion est légitime et demandée :
 - Être ouvert, écouter les autres est important,
 - S'exprimer, parler de ses propres perceptions et non pas de ce que l'on entend,
 - Être synthétique, se concentrer sur l'essentiel.
- + Contribuer à un avenir positif, ne pas chercher les boucs émissaires pour les choix passés.
- + L'intérêt de l'ensemble prime par rapport à l'intérêt personnel ou spécifique à des groupes particuliers.
- + Tout le monde s'exprime librement et déclare de manière transparente les avis personnels et ceux qui sont liés à une fonction ou à des intérêts collectifs qu'il représente.
- + L'atelier s'inscrit dans un processus de recherche de solutions et n'est pas un lieu de décision. Les décisions seront prises selon les règles démocratiques et institutionnelles en vigueur.

4 | Déroulement

Animé par Sébastien Ramora, Directeur de projet pour le groupement et responsable des Ateliers UP+ de SCE, l'atelier s'est déroulé en plusieurs temps :

- + Ouverture et lancement de l'atelier de concertation par Mme le Maire.
- + Présentation des principes d'organisation et du déroulement de l'atelier participatif par l'animateur.
- + Présentation du diagnostic par Stéphane Dubourg, Paysagiste Concepteur des Ateliers UP+.
- + Première séance de travail en groupe afin de réagir sur la présentation du diagnostic et définir des attentes.
- + Présentation des premières intentions de projet par Stéphane Dubourg, Paysagiste Concepteur des Ateliers UP+.
- + Deuxième séance de travail en groupe afin d'imaginer les places de demain et formuler des préconisations pour les usages et pratiques des espaces publics.

Volet 2 | Synthèse de l'atelier

L'atelier s'est déroulé le 17 octobre 2019 entre 15h00 et 18h00. Il a réuni 26 personnes réparties en 4 groupes de travail.

Cette synthèse met en évidence les éléments les plus souvent proposés ou partagés par les invités sur les besoins, les attentes, les craintes formulées. Il met également en avant les convergences ou divergences sur les sujets abordés.

Chaque séance de travail a donné lieu à des propositions synthétiques qui sont détaillées en annexe de cette présente synthèse.

1 | 1^{ère} séance de travail : Définition d'actions en réaction au diagnostic

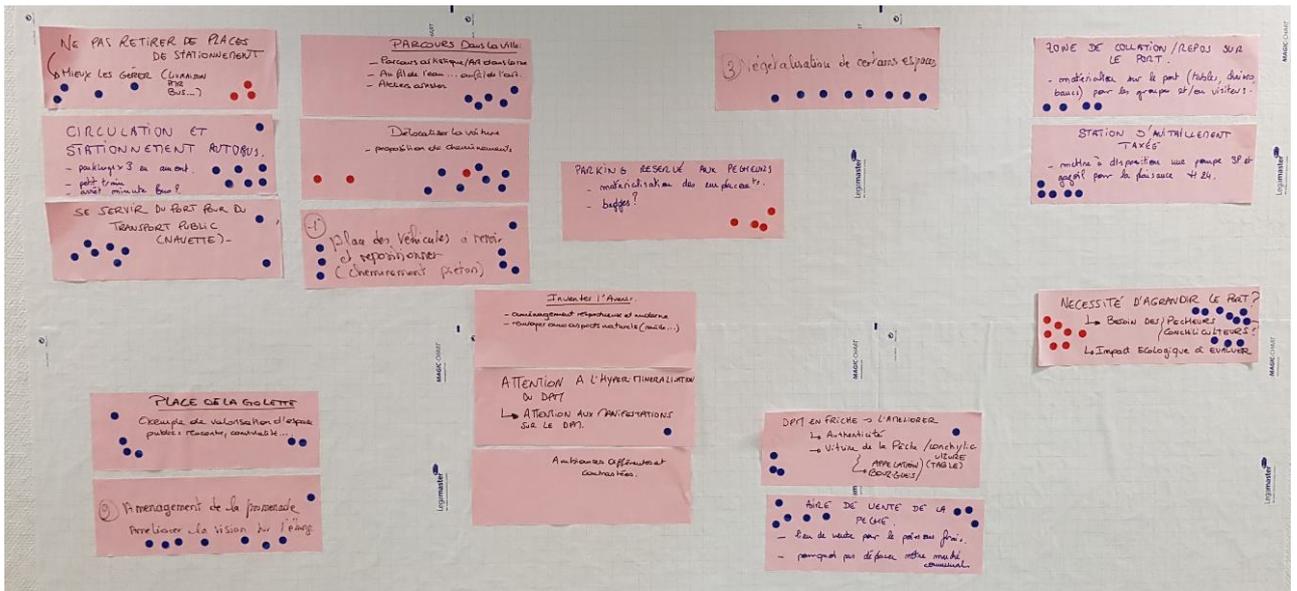
À la suite de la présentation de l'atelier et du diagnostic par Sébastien RAMORA et Stéphane DUBOURG, les participants ont été invités à se réunir par groupe d'environ six personnes pour la première séance de travail.

Dans un premier temps, le but était de discuter du diagnostic qui a été présenté afin de l'évaluer et de l'enrichir. Puis, dans un deuxième temps, les membres du groupe ont débattu autour des avantages et des inconvénients du secteur afin d'en tirer des éléments à améliorer ou à intégrer dans les aménagements. Chacune de leurs idées a ensuite été inscrite sur des méga-post-it qui ont été collectés et regroupés par thématique.

Les actions ainsi inscrites ont fait émerger trois grands thèmes de réflexion :

- + La mobilité et le stationnement
- + Le port et ses activités
- + Les espaces publics

Afin d'évaluer la priorité partagée de chacune des actions par l'ensemble des participants, il leur a été demandé de prioriser quatre actions (à l'aide gommettes bleues) et de notifier, à l'aide d'une gomme de couleur rouge, la proposition qui leur semblait hors sujet au regard des enjeux de l'opération.



1. La mobilité et le stationnement

Repenser la place de la voiture

La place de la voiture a fait débat dans l'ensemble des groupes. Plusieurs d'entre eux ont soulevé l'idée de délocaliser la voiture, à la fois en réduisant la circulation mais aussi les stationnements sur le front d'étang. La nécessité de gérer autrement les stationnements a fait l'unanimité, en revanche, la nécessité de les retirer complètement semblait encore poser question auprès de certains des participants. La mise en place d'un parking matérialisé réservé pour les pêcheurs n'est pas une idée retenue.

Améliorer la desserte des transports publics terrestres ou maritimes

La question des transports publics a aussi été soulevée. Il a été proposé de mettre en place des parkings en entrée de ville pour délester le front d'étang avec l'ajout d'une navette publique qui ferait alors le lien jusqu'au port. Cette idée a reçu des avis positifs. De plus, l'installation d'une navette publique maritime pour faciliter les déplacements autour de l'étang de Thau a été évoquée et a, elle-aussi, reçu des avis favorables de la part des participants.

Favoriser les modes actifs

L'amélioration du parcours des piétons a fait l'unanimité dans le but de favoriser les modes actifs sur le site. L'idée de créer des parcours thématiques dans le village autour notamment de l'art et de l'eau a recueilli des avis favorables.

2. Le port et ses activités

S'appuyer sur les pratiques du port

Afin de mettre en avant la pratique de la pêche et d'animer le port, il a été proposé d'installer des zones de repos et une aire de vente directe pour le poisson sur le port. Des idées qui ont semblé mettre tout le monde d'accord.

Un groupe a proposé d'installer une station d'avitaillement taxée avec la mise à disposition d'une pompe SP et gasoil pour la plaisance. Plusieurs participants de l'atelier se sont rassemblés autour de cette action.

Enfin, l'agrandissement du port a été remis en question par quelques membres.

3. Les espaces publics

Redonner un usage à la zone du DPM

Sur le sujet des espaces publics, la zone du DPM a naturellement été évoquée, avec notamment l'idée d'en faire une vitrine de la pêche et de la conchyliculture qui a séduit. L'hyper-minéralisation de cet espace est aussi pointée du doigt.

Requalifier la place de la Golette et l'ensemble de la promenade

La place de la Golette est la seule des trois places à avoir apparue dans les réflexions à cette étape de l'atelier. Il semble donc important de valoriser cet espace public.

Plus largement, il s'agirait de requalifier la totalité de la promenade et de l'aménager de manière à améliorer la vision sur l'étang. Le manque de végétation a émergé et fait apparaître la volonté de végétaliser certains espaces.

Deux actions sur les aménagements ont été inscrites mais n'ont pas récolté tant d'attention de la part des autres groupes : le choix de matériaux qui renverraient à un aspect naturel pour être à la fois respectueux et modernes et le dessin d'ambiances contrastées afin de différencier les espaces.

2 | 2^{ème} séance de travail : Formulation de préconisations pour les usages de l'espace public

À la suite de la présentation des premières intentions de projet par Stéphane DUBOURG, les participants ont été invités à se réunir à nouveau par groupe pour la deuxième séance de travail.

Le but était de formuler des idées sur l'aménagement du front d'étang dans le cadre du projet. Il leur a été demandé dans un premier temps de faire un tour de table afin d'exposer des points positifs et négatifs des propositions. Puis, à l'aide de post-it, ils ont annoté le plan qui leur a été remis, sur lequel les premières intentions de projet étaient représentées, avec de nouvelles propositions qu'ils ont localisées.

Plusieurs éléments ont été évoqués, se regroupant dans différentes thématiques :

- + Renouer du lien avec l'étang.
- + Repenser les stationnements et la circulation.
- + Définir un caractère et des usages différents en fonction des places.
- + Dynamiser la promenade en intégrant des éléments culturels et informatifs.



1. Renouer du lien avec l'étang

Unifier la promenade

La question d'une connexion plus lisible avec l'étang s'est avérée être un élément de discussion important. Dans un premier temps, un travail sur le revêtement de sol a été proposé. En l'unifiant, une continuité serait créée et amènerait la population à la pratiquer.

Equiper la promenade avec du mobilier urbain

La promenade a été décrite comme devant être un lieu de balade mais aussi de repos du fait de la situation privilégiée avec l'étang, incluant de ce fait la mise en place de nouveaux éléments de mobilier urbain. Leur organisation pourrait varier et ainsi proposer parfois des éléments ponctuels et isolés, et d'autres fois de petits regroupements (devant le musée par exemple).

Connecter les places jusqu'à l'étang

La connexion visuelle, depuis les places vers l'étang, est également ressortie des discussions. Pour cela, un nouveau contour qui va jusqu'au trait de côte a été alloué à chacune des trois places, permettant ainsi d'agrandir et de connecter les places jusqu'au port. La végétalisation telle que présentée sur le plan a aussi été remise en question, les participants préférant en effet maintenir des vues dégagées sur l'étang depuis les espaces publics.

Maintenir l'art de la baignade

Enfin, le rapport avec l'étang passe aussi pour les locaux par le ponton de baignade actuellement situé sur la digue ouest du port du village. Les groupes ont positionné à nouveau cet élément, qui doit, selon eux, rester au plus proche de l'emplacement actuel afin de ne pas rompre avec les habitudes.

2. Repenser les stationnements et la circulation

Réorganiser le stationnement

La question des stationnements sur le front d'étang fait toujours un peu débat. Unaniment, les avis convergent pour dire que le stationnement est visuellement trop présent sur le front d'étang, cependant les participants seraient plutôt favorables à ne pas totalement supprimer les stationnements dans cet espace, mais à spatialement mieux les organiser. L'idée d'une saisonnalité dans les stationnements du front d'étang a été soulevée.

Prévoir un espace pour la descente des bus

Les bus de voyageurs, très présents sur la haute saison, ont également posé question. La mise en place de stationnements affectés aux bus, et notamment la création de deux places de stationnements dans la montée de la rue de la place du Belvédère, a été proposée.

Installer des stationnements pour les vélos

Afin d'accueillir les cyclistes, des stationnements pour les vélos ont été ajoutés, notamment au niveau de la place de la Mairie.

Mettre en place un espace partagé sur le front d'étang

Enfin, concernant la circulation, la question d'un espace partagé et d'une circulation apaisée sur le front d'étang fait consensus. En revanche, il est précisé de la part des participants qu'une piste cyclable matérialisée leur paraît peu propice au vu de l'espace partagé. Cependant, la question d'un sens unique ou

d'un double sens fait encore débat. Le maintien d'un double-sens est évoqué pour permettre la circulation des bus, qui ne pourraient pas faire la boucle par la rue parallèle au littoral étant trop étroite.

3. Définir un caractère et des usages différents en fonction des places

Maintenir le marché sur la place de la Golette

Les participants ont été unanimes sur le fait d'attribuer une fonction et des caractéristiques propres aux places du front d'étang. Il a été proposé que la place de la Golette reste la place du marché.

Equiper la place de la Mairie de façon réversible

Concernant la place de la Mairie, il serait souhaitable de l'étendre davantage vers le port, ou encore d'y installer quelques jeux d'enfants ou du mobilier urbain permettant le repos. Des événements ayant lieu sur cette place, il a été signalé que les installations doivent pouvoir être démontées ou déplacées.

Ajouter de nouveaux usages à la place du Belvédère

Plusieurs propositions ont été évoquées pour la place du Belvédère. Il est souhaité que le mur soit mis en valeur, certains proposent sa végétalisation alors que d'autres préféreraient l'installation de gradins pour jouer avec la différence de niveau. La mise en place d'un boudoir dans ce secteur a été proposée. L'installation d'un accès par un escalier au belvédère, situé au-dessus de la capitainerie, depuis la place a été appréciée. Il a été suggéré de traiter ce même belvédère comme un espace de repos ombragé (table de pique-nique, etc...) pour profiter de la vue.

4. Dynamiser la promenade en intégrant des éléments culturels, informatifs et pratiques

Créer une unité du musée aux Voiles Latines

Une proposition a évoqué la mise en valeur du musée. Il a été pensé de créer une unité visuelle entre la digue est du port qui accueille l'association des Voiles Latines et le musée, afin de les relier et leur faire gagner en importance et en attractivité.

Installer des systèmes d'informations

D'autres propositions ont été faites concernant la nécessité d'avoir des points informatifs et culturels le long de la promenade. Un point d'informations pourrait se situer en face de la place de la Golette, à la jonction avec la digue du port. La mise en place d'une ombrière au niveau de la zone DPM a été proposée, en s'inspirant des tables conchyliques, elle formerait un symbole en rappelant la principale activité de l'étang tout en offrant un espace ombragé sans bloquer la vue sur l'étang.

La signalétique actuelle a été décrite comme insuffisante, une mise en cohérence et une meilleure lisibilité des tableaux informatifs semblent être à considérer.

Installer de nouveaux sanitaires publics

Enfin, le groupe a évoqué le problème concernant les toilettes publiques et leur volonté d'en intégrer dans le projet.

Volet 3 | Bilan de l'atelier

L'atelier a été marqué par une bonne dynamique, l'engagement des participants et une ambiance collaborative et constructive. Il a permis de faciliter la compréhension et la connaissance du site et de partager les attentes, les besoins et les volontés d'aménagement de ce dernier.

- + L'atelier a témoigné de la volonté partagée de requalifier le front d'étang. Les échanges entretenus lors de cet atelier ont également permis de mettre l'accent sur les constats et conclusions suivants :
 - + La circulation sur le front d'étang est un sujet délicat dans la mesure où le site est très contraint et doit être praticable par tous les modes (voiture, modes actifs et bus) pour répondre aux besoins des usagers et des activités. Si la mise en sens unique est pénalisante pour certains modes (bus en particulier), l'ensemble des participants partagent l'ambition de redonner la priorité aux modes actifs à travers un espace partagé et unifié. L'aménagement proposé devra proposer des solutions pour faire cohabiter les modes et les sécuriser.
 - + Le stationnement est également un sujet très sensible, en particulier pour les activités présentes sur cet espace stratégique. Même si l'objectif de rendre cet espace plus qualitatif par une mise en valeur respectueuse de la ville et de la lagune est partagé, les discussions ont bien montré qu'une solution unique n'était pas envisageable et que la problématique du stationnement devra être approfondie pour faire évoluer les mentalités et proposer des solutions cohérentes avec le fonctionnement des activités (saisonnalité notamment).
 - + Tous les participants partagent le sentiment que cet espace central pour le village de Bouzigues est peu aménagé. Rendre cet espace plus qualitatif est un objectif partagé. Les discussions ont permis d'aborder le sujet des matériaux et des ambiances que cet espace doit proposer : certains ont abordé ce sujet par le renvoi à des matériaux nobles, d'autres ont insisté sur la naturalité du DPM et le souhait d'éviter une hyper-minéralisation qui pourrait avoir des impacts sur la lagune...
 - + Au-delà des matériaux et des ambiances, un sujet a permis de rassembler un grand nombre de participant : l'identité de Bouzigues forgée autour des activités traditionnelles. Beaucoup ont proposé que cet espace emblématique et fédérateur puisse constituer une vitrine des activités traditionnelles, qui pourraient venir « animer » cet espace (points de vente notamment, pédagogie auprès des visiteurs, etc...).
 - + Enfin, cet espace doit être « animé » par des éléments de programme pour éviter une uniformité et rythmer l'espace par des usages : végétation, aires de repos avec mobiliers urbains, aires de jeux et boulodromes, pergolas pour créer des zones d'ombrage, ponton baignade... autant de propositions qui participeront à l'attractivité de cet espace pour tous les publics.
- + Plus globalement, le déroulement de l'atelier a été l'occasion d'aborder de nombreux sujets, parfois sensibles ou divergents. Néanmoins le résultat des séances de travail témoigne d'une réelle entente des participant en termes d'objectifs et de besoins.

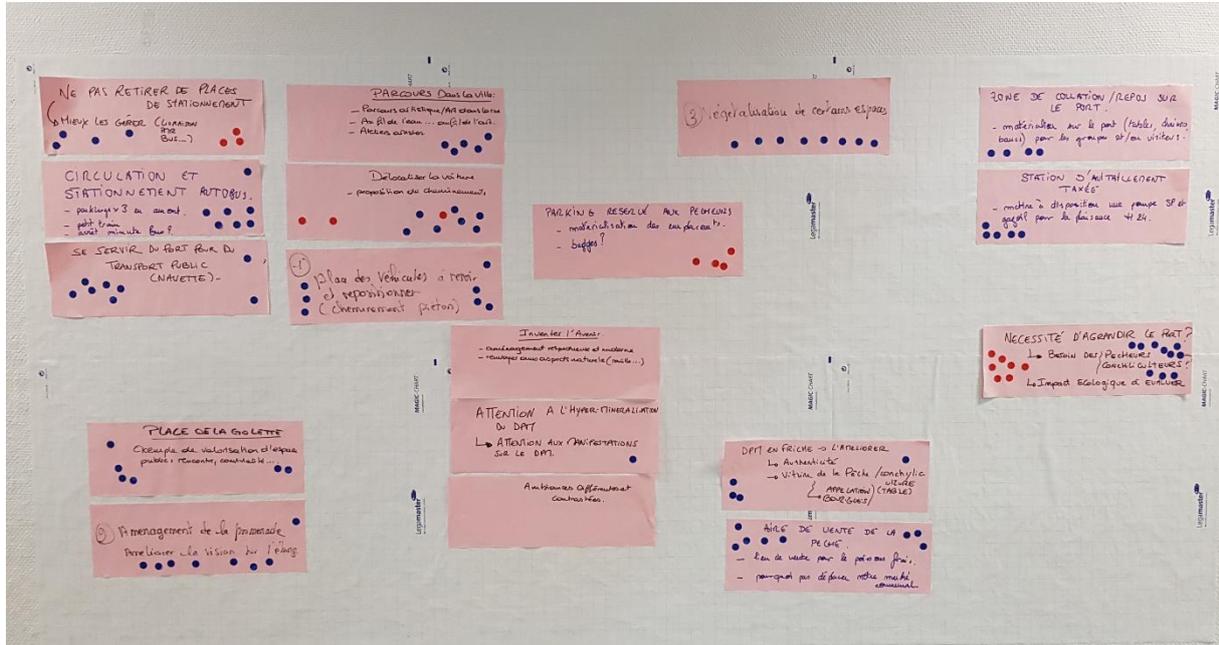
- + Enfin, il semblerait que les participants aient bien intégrés les enjeux liés à la conception du quartier et ont vraiment eu à cœur, au travers de ces étapes de travail, d'exprimer leurs inquiétudes mais aussi leurs attentes, leurs idées et leurs visions pour que le réaménagement du port et de ses abords soit une réussite collective et intégrée au fonctionnement urbain du village.

Volet 4| Annexes

1 | 1^{ère} séance de travail : débat en groupe



2 | 1ère séance de travail : méga-post-it collectés à l'issue du débat



3 | 1^{ère} séance de travail : tableau récapitulatif des votes

Des orientations de projet ont été formulées par les groupes de travail au cours de la première séance de travail de l'atelier. Ces propositions ont fait l'objet de votes individuels à l'aide de gommettes rouges ou bleues. L'ensemble des propositions sont synthétisées dans le tableau suivant :

Orientation du projet	Pour (bleu)	Contre (rouge)
1- La mobilité et le stationnement		
Mettre en place une navette maritime	8	-
Ne pas retirer de places de stationnement mais mieux les gérer	4	3
Installer des parcours piétons thématiques dans la ville	5	-
Créer des parking relais avec une navette publique jusqu'au port	7	-
Revoir la place des véhicules	7	-
Délocaliser la voiture et mettre en place de nouveaux cheminements	7	3
Matérialiser des stationnements réservés pour les pêcheurs	-	4
2- Le port et ses activités		
Nécessité d'agrandir le port ? ⁽¹⁾ Besoin des pêcheurs et conchyliculteurs ? Impact écologique à évaluer ?	10	7
Matérialiser des zones de repos sur le port	4	-
Installer une zone d'avitaillement taxée pour la plaisance	5	-
Prévoir une aire de vente directe pour le poisson	8	-
3- Les espaces publics		
Faire de la zone DPM une vitrine de la pêche et conchyliculture	4	-
Prêter attention à l'hyper-minéralisation de la zone DPM	1	-
Valoriser l'espace public de la Golette	6	-
Aménager la promenade en améliorant la vision sur l'étang	8	-
Végétaliser certains espaces	8	-
Renvoyer aux aspects naturels avec des aménagements respectueux et modernes	-	-
Travailler sur des ambiances différentes et contrastées	-	-

⁽¹⁾ Il est difficile d'interpréter les sens des priorités données par les gommettes rouges et bleues au regard de la formulation de la proposition.

4 | 2ème séance de travail : débat en groupe



5 | 2^{ème} séance de travail : plans annotés à l'issue du travail collectif

